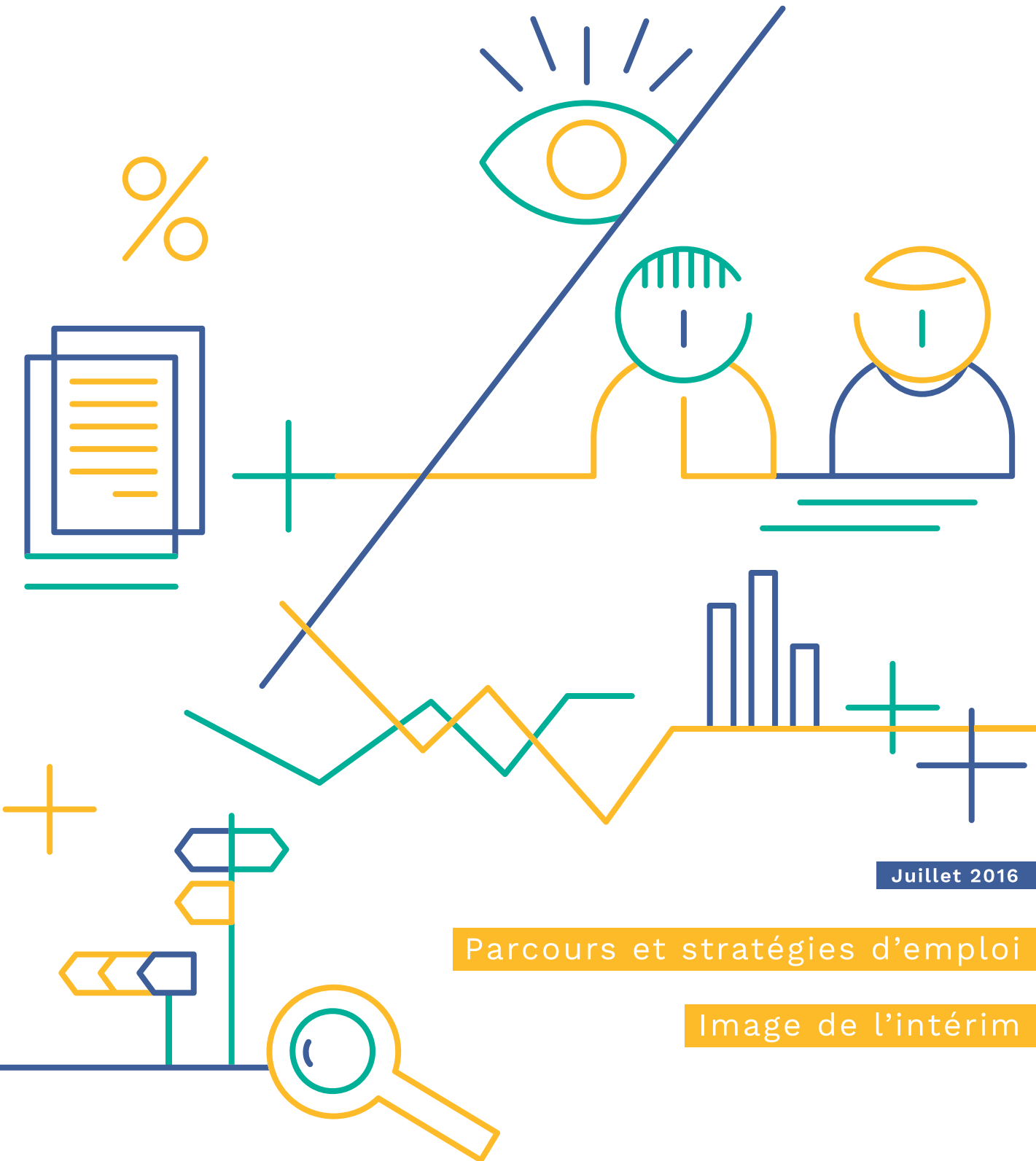


REGARDS CROISÉS SUR L'INTÉRIM



Juillet 2016

Parcours et stratégies d'emploi

Image de l'intérim



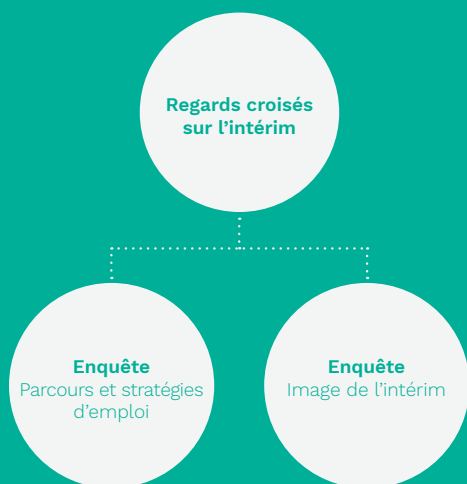
Dans le cadre de l'accord du 8 juillet 2004 relatif aux priorités et moyens de la formation professionnelle, un observatoire du secteur du travail temporaire a été créé. Par l'accord du 17 mai 2013, les partenaires sociaux ont renforcé le pilotage paritaire de l'Observatoire et élargi ses champs d'investigation.

En tant qu'observatoire prospectif des métiers et des qualifications, il permet à la profession de mieux connaître les profils, parcours, métiers et compétences des salariés intérimaires et des salariés permanents et d'assurer un suivi de leur évolution.

Les études menées par l'Observatoire peuvent être quantitatives ou qualitatives, nationales ou territoriales, prospectives ou de diagnostic.

Le conseil d'administration de l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement élabore, suit et valide le programme et examine les travaux réalisés de façon entièrement paritaire.

L'Observatoire s'est vu confier, depuis 2008, l'étude « Regards croisés sur l'intérim » (préalablement réalisée par le FPE TT depuis 2000) qu'il a voulu rendre annuelle à partir de 2010.



Parcours et stratégies d'emploi



Image de l'intérim



En 2016, l'OIR a souhaité reconduire cette étude tout en préservant les principaux indicateurs qui en font sa richesse. L'enquête « Regards croisés sur l'intérim » se présente en 2 enquêtes distinctes.

L'enquête Parcours et stratégies d'emploi

Réalisée par téléphone au cours du mois de mars et avril 2016, cette enquête permet, à partir de l'interrogation d'un échantillon représentatif de 1 800 intérimaires ayant réalisé au moins 1 mission en mars 2015 (appelé cohorte d'intérimaires mars 2015 > mars 2016) :

- d'analyser les conditions d'entrée en intérim (profils et motivations) ;
- de reconstituer le parcours professionnel sur 1 an (mars 2015-mars 2016) quelles que soient l'intensité d'emploi et l'ancienneté dans l'intérim.

L'enquête Image de l'intérim

Réalisée par Internet au cours des mois de mars et avril 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 intérimaires (en mission ou en inter-missions) ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année 2016, ce volet est l'occasion :

- d'analyser les grandes représentations et les opinions associées à l'intérim à travers l'expérience et le vécu des intérimaires ;
- de comprendre le rôle et l'efficacité perçue des agences d'emploi dans leurs différentes missions.

Dans la continuité des années précédentes, ont également été interrogés des échantillons représentatifs de :

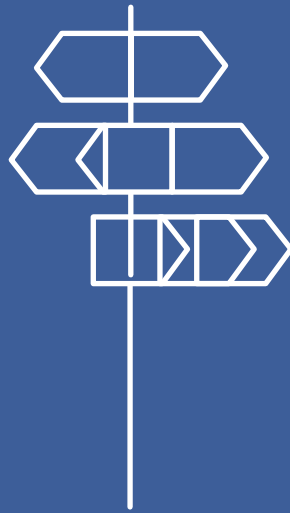
- 540 salariés du privé
- 501 salariés du public
- 503 demandeurs d'emploi
- 497 étudiants en France.

Cette étude, permettant de déterminer et de comprendre les représentations de l'intérim en France, a été réalisée par Internet en mars 2016 auprès d'échantillons représentatifs de salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants.

Cette note présente les principaux résultats des enquêtes 2016 réalisées par OpinionWay. Des zooms thématiques permettant d'approfondir certaines données sont régulièrement mis en ligne sur le site Internet de l'OIR www.observatoire-interim-recrutement.fr

Sommaire

PARTIE A. Parcours et stratégies d'emploi	6
1. L'entrée en intérim : profils & motivations	7
1.1 L'intérim, une forme d'emploi qui intervient pour la première fois le plus souvent en début de carrière	7
1.2 Un recours à l'intérim le plus souvent précédé d'une période de « non emploi »	8
1.3 Un recours à l'intérim principalement motivé par la volonté de trouver un emploi rapidement.....	9
2. Le parcours des intérimaires	10
2.1 Itinéraire des intérimaires	10
2.2 Une stabilité de la part des personnes confrontées à des périodes de pénurie de missions	12
2.3 Un recul des refus de missions	13
PARTIE B. Image de l'intérim	14
1. Regards croisés sur l'intérim	15
1.1 Malgré des évocations plutôt ambivalentes, l'intérim conserve sa bonne image auprès des intérimaires	15
1.2 Le passage en intérim considéré comme un bon moyen de développer son expérience professionnelle et se former.....	17
1.3 Une forme d'emploi que tous recommanderaient à un proche en situation de recherche d'emploi	18
1.4 Zoom sur le nouveau CDI pour les intérimaires	19
2. Regards croisés sur les agences d'emploi	20
2.1 Une efficacité reconnue par une majorité d'actifs	20
2.2 Un niveau de confiance dans les agences d'emploi comparativement aux autres acteurs qui tend à progresser	21



PARTIE A

Parcours et stratégies d'emploi



1 800*
intérimaires



interrogés
par téléphone

* 1800 personnes qui étaient intérimaires en mars 2015
et sont interrogées sur leur statut en mars 2016

1. L'ENTRÉE EN INTÉRIM : PROFILS & MOTIVATIONS

1.1 | L'intérim, une forme d'emploi qui intervient pour la première fois le plus souvent en début de carrière

Les différentes vagues d'enquête n'ont cessé de le démontrer : **l'intérim est une forme d'emploi qui s'impose très tôt dans le parcours professionnel des individus**. S'agissant de la cohorte d'intérimaires mars 2015 > mars 2016 : ils sont entrés en intérim en moyenne à 25 ans et 10 mois. Dans le détail, la majorité des entrants avait moins de 25 ans (63%), 13% de 25 à 29 ans et moins d'un quart (24%) 30 ans ou plus.

63%

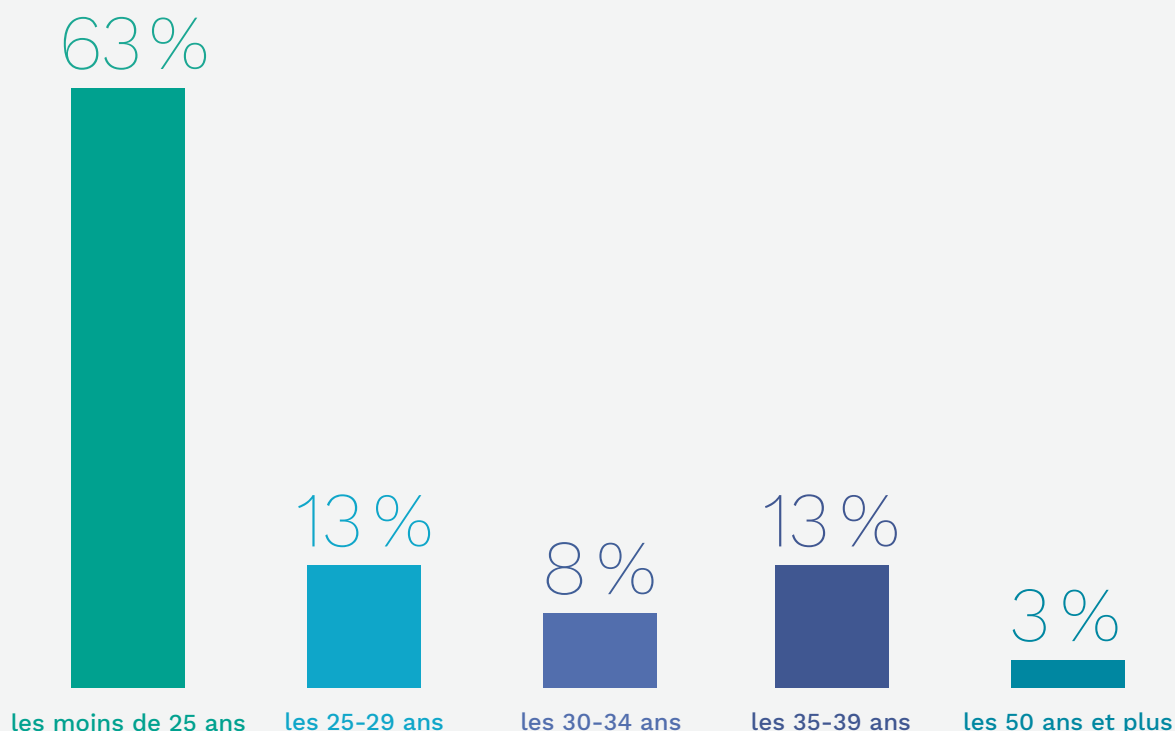
des entrants avaient moins de 25 ans

24%

des entrants avaient 30 ans ou plus

25 ans et 10 mois
c'est l'âge moyen d'entrée en intérim

« Quel âge aviez-vous lors de votre première inscription en agence d'intérim / agence d'emploi ? »



On notera cette année une légère augmentation de l'âge moyen à l'entrée en intérim avec notamment une plus faible proportion d'intérimaires âgés de moins de 25 ans au moment de leur 1^{ère} inscription en agence d'emploi (-4 points). L'ancienneté moyenne en intérim s'établit entre 8 et 9 ans (temps écoulé depuis la première inscription en agence d'emploi).

1.2 | Un recours à l'intérim le plus souvent précédé d'une période de « non emploi »

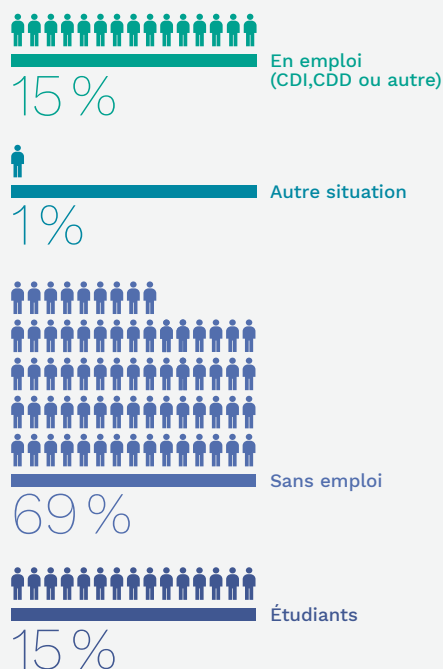
Au moment de cette 1^{ère} inscription en agence d'emploi, **plus des deux tiers des « nouveaux entrants » (69%) étaient sans emploi.** Les étudiants et les personnes en emploi (CDI, CDD ou autres contrats) apparaissent quant à eux minoritaires dans les profils à l'entrée en intérim (tous deux 15% des entrants).



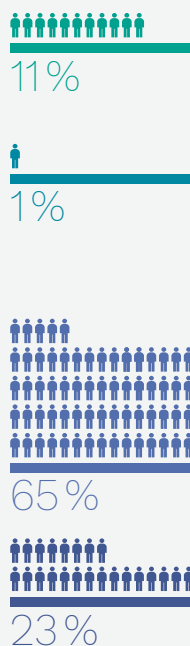
+ de 2/3 des intérimaires étaient sans emploi au moment de leur 1^{ère} inscription en agence.

« Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'emploi ? »

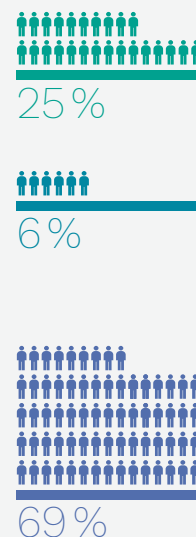
Ensemble



les moins de 25 ans (au moment de l'inscription)



les plus de 45 ans (au moment de l'inscription)



Si l'on analyse cette étape clé du parcours des intérimaires selon leur âge à l'entrée en intérim, nous retrouvons assez logiquement des situations très différenciées entre jeunes (moins de 25 ans) et seniors (50 ans et plus) :

- Un quart des jeunes (23% / +8 points par rapport à l'ensemble) étaient étudiants au moment de leur 1^{ère} inscription en agence d'emploi ;
- Là où une majorité de seniors étaient demandeurs d'emploi (indemnisés le plus souvent).

Focus sur les étudiants

Lorsqu'on interroge (de manière ouverte) les étudiants sur les raisons qui les ont poussés à s'inscrire en agence d'emploi à ce moment-là, les raisons apparaissent multiples :

- pour plus de 4 sur 5, l'intérim était un bon moyen de gagner de l'argent parallèlement à leurs études ;
- 8% cherchaient à acquérir une 1^{ère} expérience professionnelle ;
- 6% ont eu recours à l'intérim pour financer leurs études ;
- et enfin, une petite minorité (3%) voyait l'intérim comme un bon moyen d'accéder à un emploi en CDD ou CDI par la suite.

1.3 | Un recours à l'intérim principalement motivé par la volonté de trouver un emploi rapidement

Comme à l'occasion de la vague d'enquête 2015, l'intérim apparaît pour une large majorité des répondants comme une solution efficace pour accéder rapidement à l'emploi : 52 % d'entre eux voulaient travailler et l'intérim leur permettait d'avoir un emploi rapidement et 37% ne trouvaient pas de CDI ou de CDD et se sont tournés vers l'intérim.

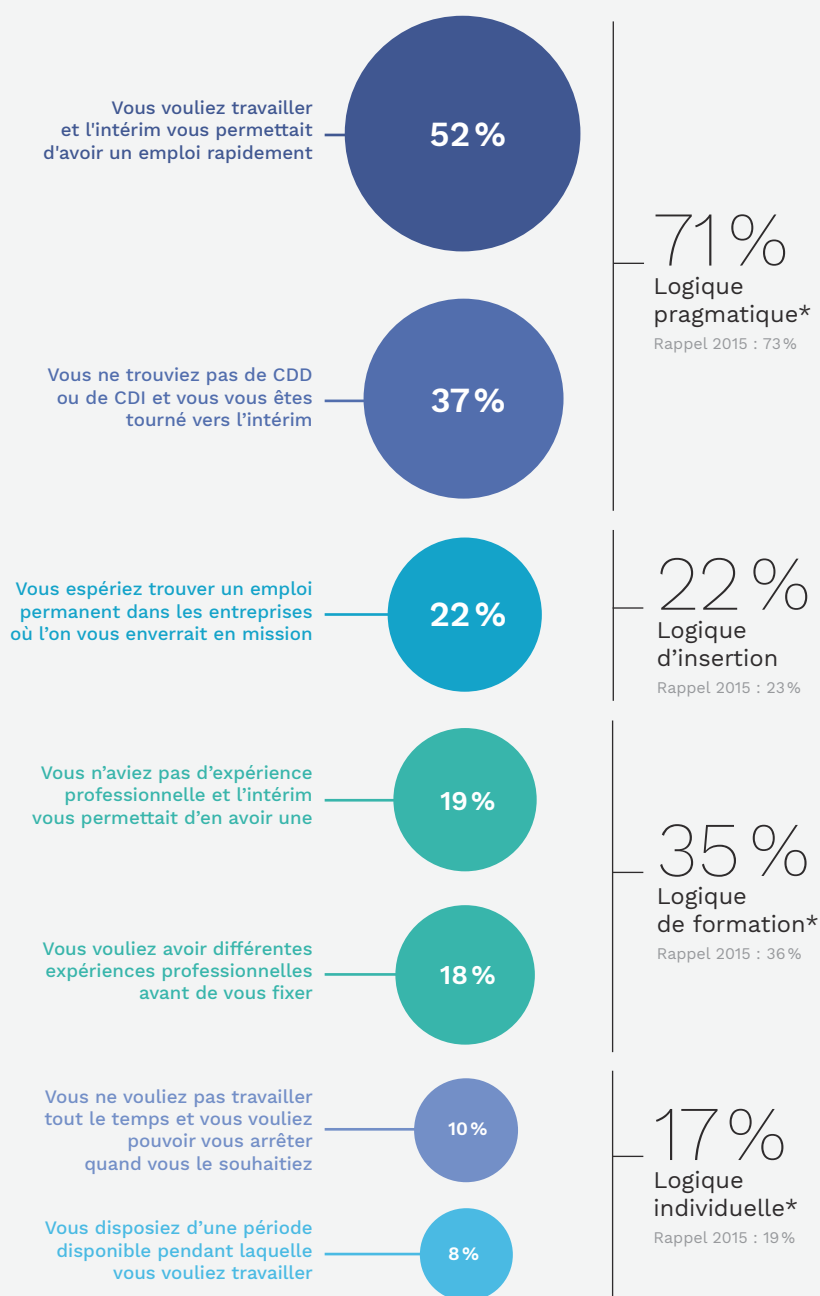
Le recours à l'intérim dans une logique de formation (acquisition ou diversification d'expériences professionnelles) est évoqué par un peu plus d'un tiers des intérimaires (35%, stable par rapport à 2015). Pour les autres, 22% avaient pour objectif d'être embauchés dans les entreprises dans lesquelles on les enverrait en mission (logique d'insertion) et 17% ont choisi l'intérim pour la souplesse du rythme de travail.

L'éclairage OpinionWay

Dans un contexte économique et social comparable à l'année dernière, les logiques de recours à l'intérim épousent ainsi la même tendance qu'en 2015, avec :

- les logiques d'insertion dans l'entreprise utilisatrice et les logiques plus individuelles qui se maintiennent à niveau haut (par rapport aux vagues d'enquêtes passées) ;
- alors que les logiques plus pragmatiques qui consistent à se tourner vers l'intérim pour trouver un emploi rapidement suivent la tendance inverse (80% en 2014, 73% en 2015, 71% en 2016).

« Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ? »



*Pourcentage des répondants ayant choisi au moins l'un des 2 items

Illustration de la diversité des motivations, 29% ne se reconnaissent dans aucune de ces raisons.

2. LE PARCOURS DES INTÉRIMAIRES

2.1 | Itinéraire des intérimaires

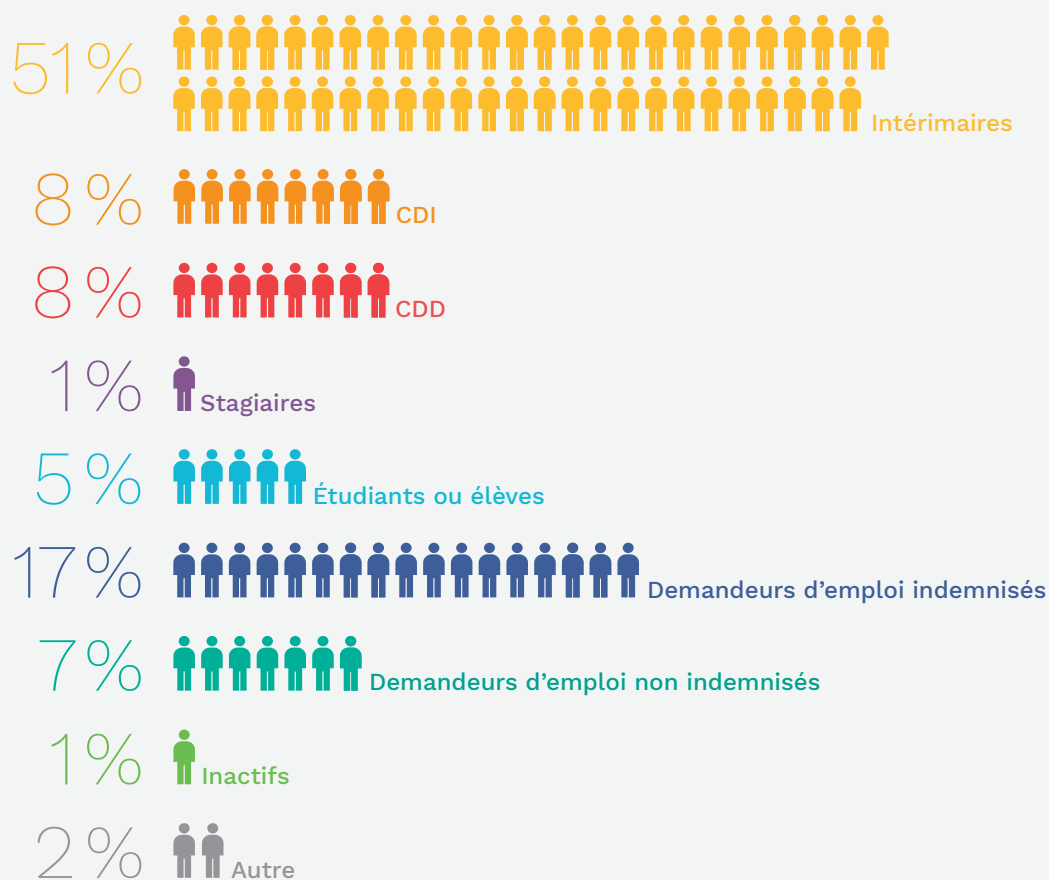
L'analyse des parcours professionnels de la cohorte d'intérimaires de mars 2015 met en évidence que 1 an après (en mars 2016), **plus des deux tiers d'entre eux (68%) sont toujours en emploi** : 51% sont toujours en intérim, 8% sont en CDI, 8% en CDD, et 1% en stage.

58% des intérimaires passés en CDI et 36% des intérimaires passés en CDD avaient été préalablement délégués en mission d'intérim dans l'entreprise qui les emploie.

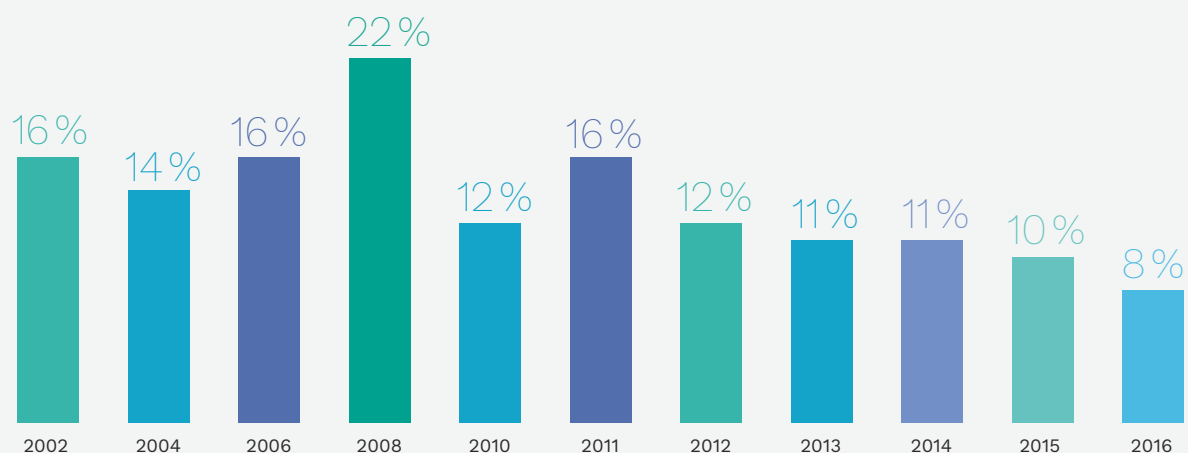
Nota : ces chiffres font référence à l'insertion professionnelle à 1 an (mars 2016) de la cohorte d'intérimaires de mars 2015 (quelles que soient leur intensité d'emploi ou leur ancienneté dans l'intérim) et non pas à la situation professionnelle des intérimaires 1 an après leur entrée en intérim.

Les trajectoires professionnelles entre mars 2015 et mars 2016

sur **1800** intérimaires en mars 2015 (quelle que soit leur ancienneté), en mars 2016 :



Évolution du taux d'accès au CDI à 1 an des cohortes d'intérimaires du mois de mars de l'année n-1



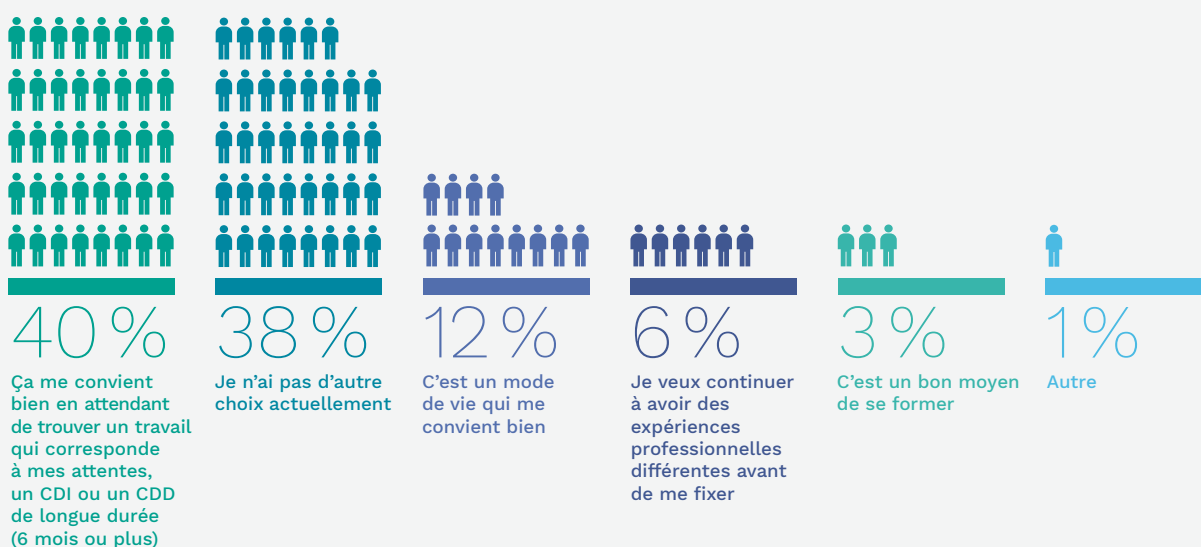
L'éclairage OpinionWay

L'analyse des taux d'accès au CDI à 1 an des différentes cohortes d'intérimaires (mars de l'année n-1) met en évidence que depuis 2011, le nombre de propositions d'embauche en CDI semble se réduire. Ainsi la proportion d'intérimaires, accédant au CDI à 1 an (quelles que soient leur intensité d'emploi ou leur ancienneté dans l'intérim), a été divisée par 2 sur la période (de 16% à 8%).

8%

d'embauches en CDI à 1 an pour la cohorte mars 2015 > mars 2016

Zoom sur les 51% principalement en intérim en mars 2016 : « Pourquoi travaillez-vous toujours en intérim ? »



La poursuite du parcours en intérim s'inscrit dans des stratégies qui semblent moins bien maîtrisées. Si en 2015, **près d'1 intérimaire sur 2 (45%) se trouvait plutôt dans une situation d'attente** qui lui convenait bien **en attendant de trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée**, cette proportion a baissé de 5 points cette année (à 40%). Dans le même temps, nous observons une **progression** de la part **des intérimaires qui estiment ne pas avoir d'autres choix que l'intérim actuellement** (38% / +6 points). Enfin, pour **22%** (stable), l'intérim est **un mode qui leur convient bien** ou un bon moyen d'acquérir une expérience professionnelle et/ou de se former.

40%

se trouvent plutôt dans une situation d'attente qui leur convient bien en attendant de trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée (-5 points)

38%

déclarent ne pas avoir d'autre choix que l'intérim actuellement

22%

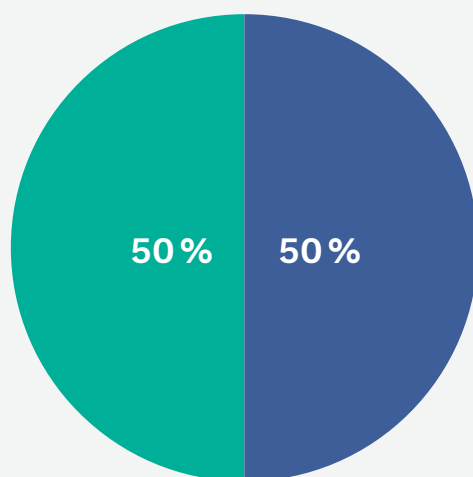
voient l'intérim comme une bonne solution en raison de leur mode de vie ou dans une logique d'apprentissage ou de formation

2.2 | Une stabilité de la part des personnes confrontées à des périodes de pénurie de missions

Entre mars 2015 et mars 2016, 1 interviewé sur 2 (**50%**) déclare avoir dû faire face à des périodes **pendant lesquelles il souhaitait travailler en intérim mais on ne lui proposait pas de mission**.

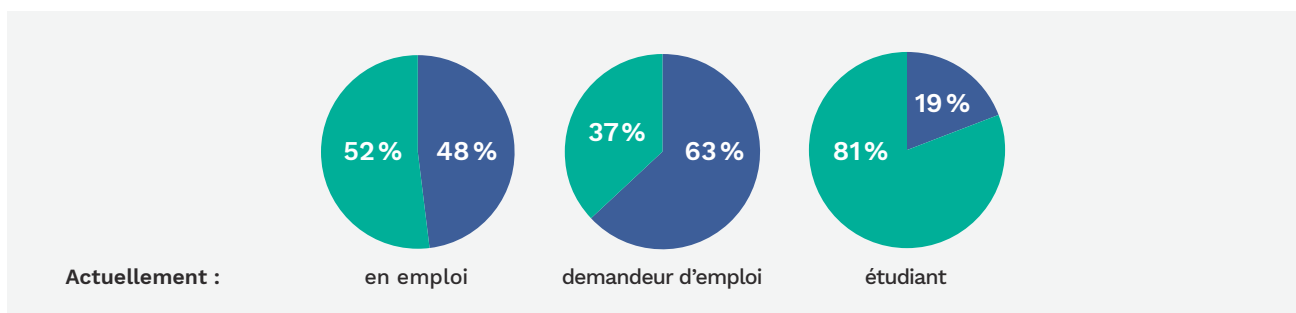
« Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim mais on ne vous proposait pas de mission ? »

non ■ ■ oui

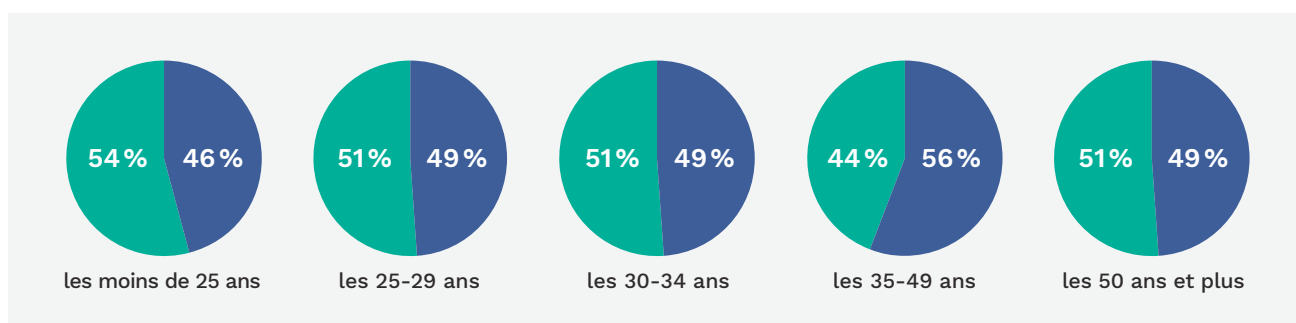


Ensemble

Les publics sans emploi (demandeurs d'emploi non indemnisés plus particulièrement) au mois de mars 2016 sont ceux qui semblent les plus concernés par ces périodes de pénurie de missions (63% contre 48% des interviewés en emploi et 19% des étudiants).



Par ailleurs, les interviewés de 35 à 49 ans sont les plus touchés par ces mêmes périodes.

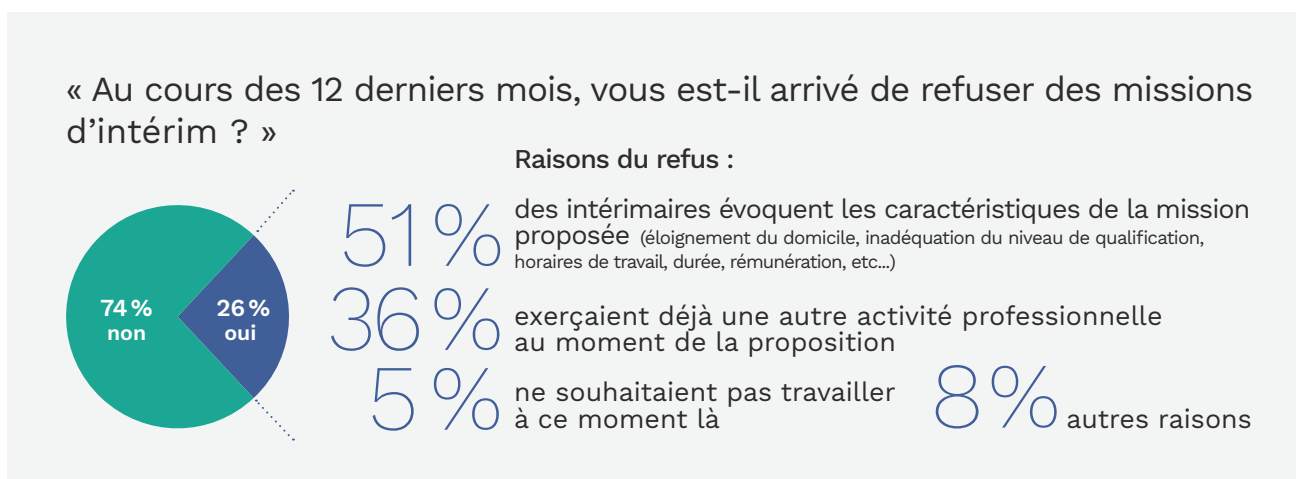


Ces périodes de pénurie de missions expliquent en grande partie (au-delà de l'accès à un emploi durable) les sorties de l'intérim : **51%** déclarent ne plus être intérimaires en mars 2016 notamment **parce qu'on ne leur proposait plus de mission (63% des demandeurs d'emploi)**. Pour autant, près de **4 sur 5 (79%) auraient accepté une mission d'intérim si on leur en avait proposé une (88% des demandeurs d'emploi)**.

Les demandeurs d'emploi passés par l'intérim qui rejettent cette forme d'emploi restent très minoritaires (5%).

2.3 | Un recul des refus de missions

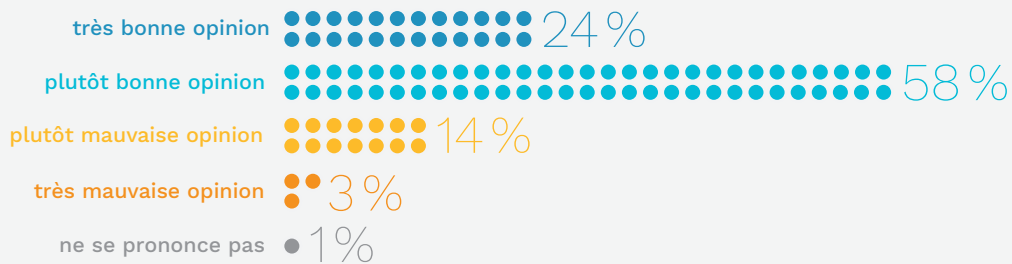
Cette année, si le nombre moyen de refus de missions se stabilise à 3.8 missions en moyenne (contre 3.9 en 2015), la proportion d'intérimaires concernés est moindre : 26% déclarent avoir refusé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée (-6 points par rapport à 2015).



1. REGARDS CROISÉS SUR L'INTÉRIM

1.1 | Malgré des évocations plutôt ambivalentes, l'intérim conserve sa bonne image auprès des intérimaires

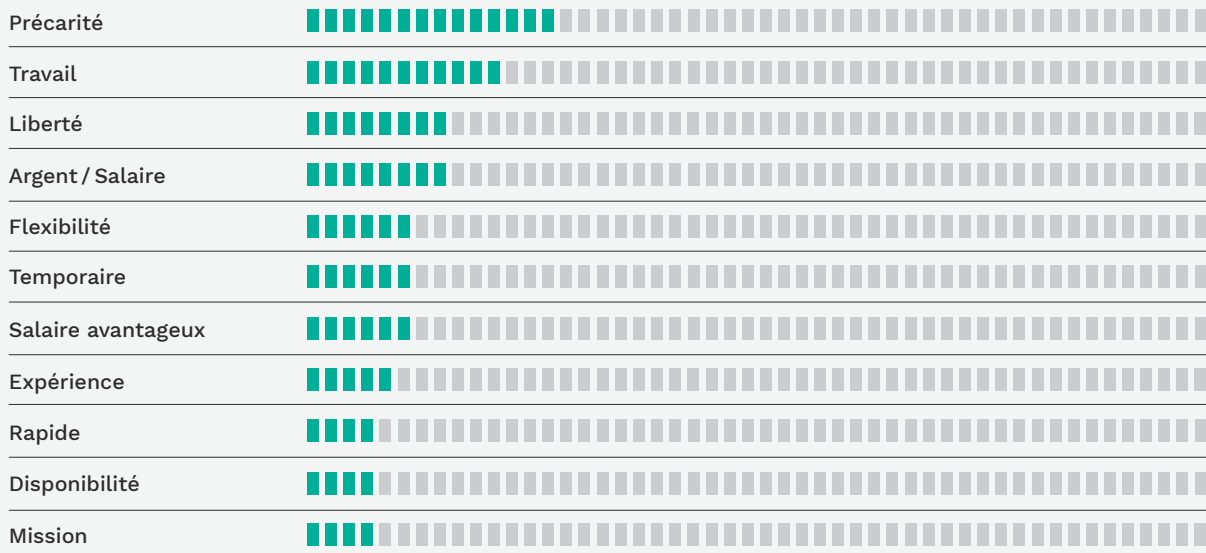
82% des intérimaires ont une bonne opinion de l'intérim



En spontané, le mot « précarité » apparaît comme le trait d'image qui vient le plus fréquemment à l'esprit des intérimaires comme des actifs au moment d'évoquer l'intérim.

Aux intérimaires :

« Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quels sont les 3 mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ? »

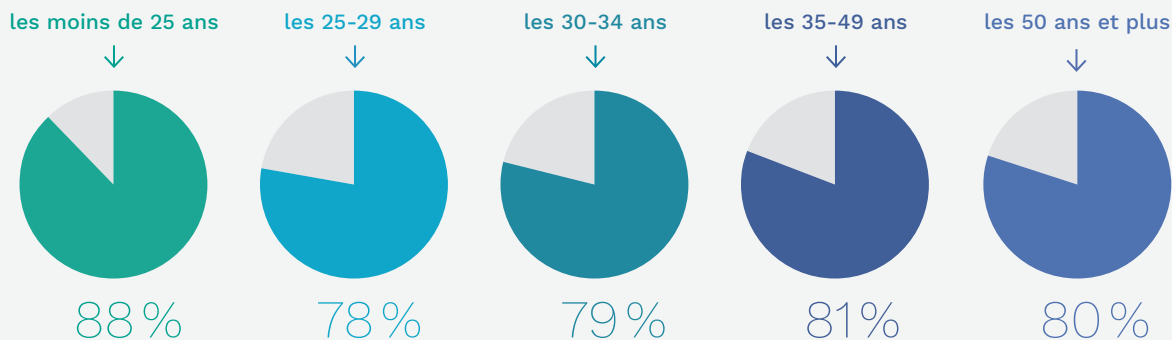


L'éclairage OpinionWay

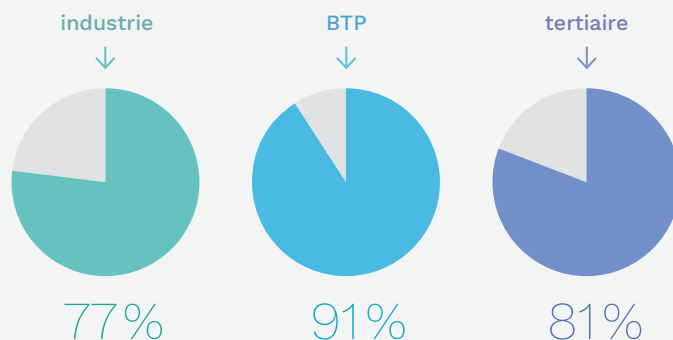
Si le mot « précarité » arrive en tête des citations lorsque l'on parle de l'intérim, ce qualificatif n'est pas perçu par les intérimaires comme la conséquence d'un passage en intérim mais plutôt comme un constat dressé par ces derniers par rapport aux perspectives (professionnelles et personnelles) que peut offrir le CDI.

Pour autant, l'intérim bénéficie d'une **image toujours positive** auprès des personnes qui en ont fait l'expérience (en 2016) : 82% d'entre eux déclarent en avoir une bonne opinion (dont 24% une très bonne opinion). En termes de profils socio-professionnels, les intérimaires les plus jeunes (moins de 25 ans) et ceux qui sont principalement délégués dans le BTP affichent les meilleurs scores sur cet indicateur (respectivement 88% et 91% d'opinions positives).

Part des bonnes opinions selon les âges



Part des bonnes opinions selon les secteurs



Cette bonne opinion de l'intérim est également **majoritairement partagée par l'ensemble de la population active** même si elle apparaît moins prononcée.

La qualité des relations avec les agences d'emploi (81% de satisfaits), **l'intérêt du travail** (75%), **l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle** (74%) et **la rémunération** (73%) restent les principaux motifs de satisfaction des intérimaires à l'égard de cette forme d'emploi. En ce sens, près des deux tiers des intérimaires (63%) pensent continuer à travailler en intérim dans l'avenir.

81%

se déclarent satisfaits des relations avec les agences d'emploi

75%

se déclarent satisfaits de l'intérêt des missions réalisées

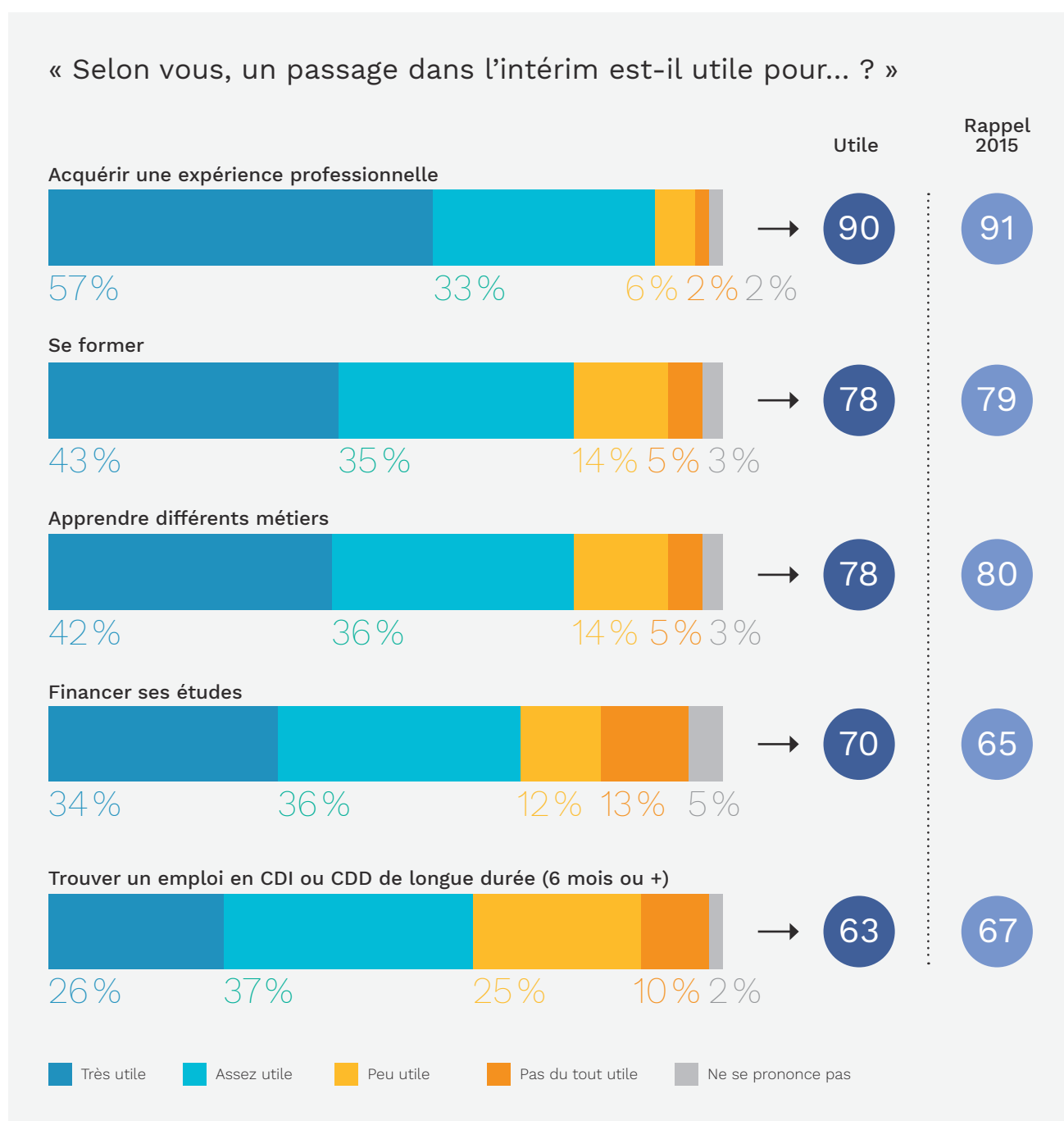
74%

se déclarent satisfaits de l'équilibre vie privée vie professionnelle

1.2 | Le passage en intérim considéré par les intérimaires comme un bon moyen de développer son expérience professionnelle et de se former

Au moment d'évoquer les bénéfices perçus d'un passage en intérim, les intérimaires citent en premier lieu la possibilité offerte par l'intérim de **développer son expérience professionnelle et de se former**.

Si une majorité (63%) pense que l'intérim est un bon moyen pour trouver un emploi en CDI ou en CDD de longue durée, on soulignera que cette opinion est en recul cette année (-4 points).

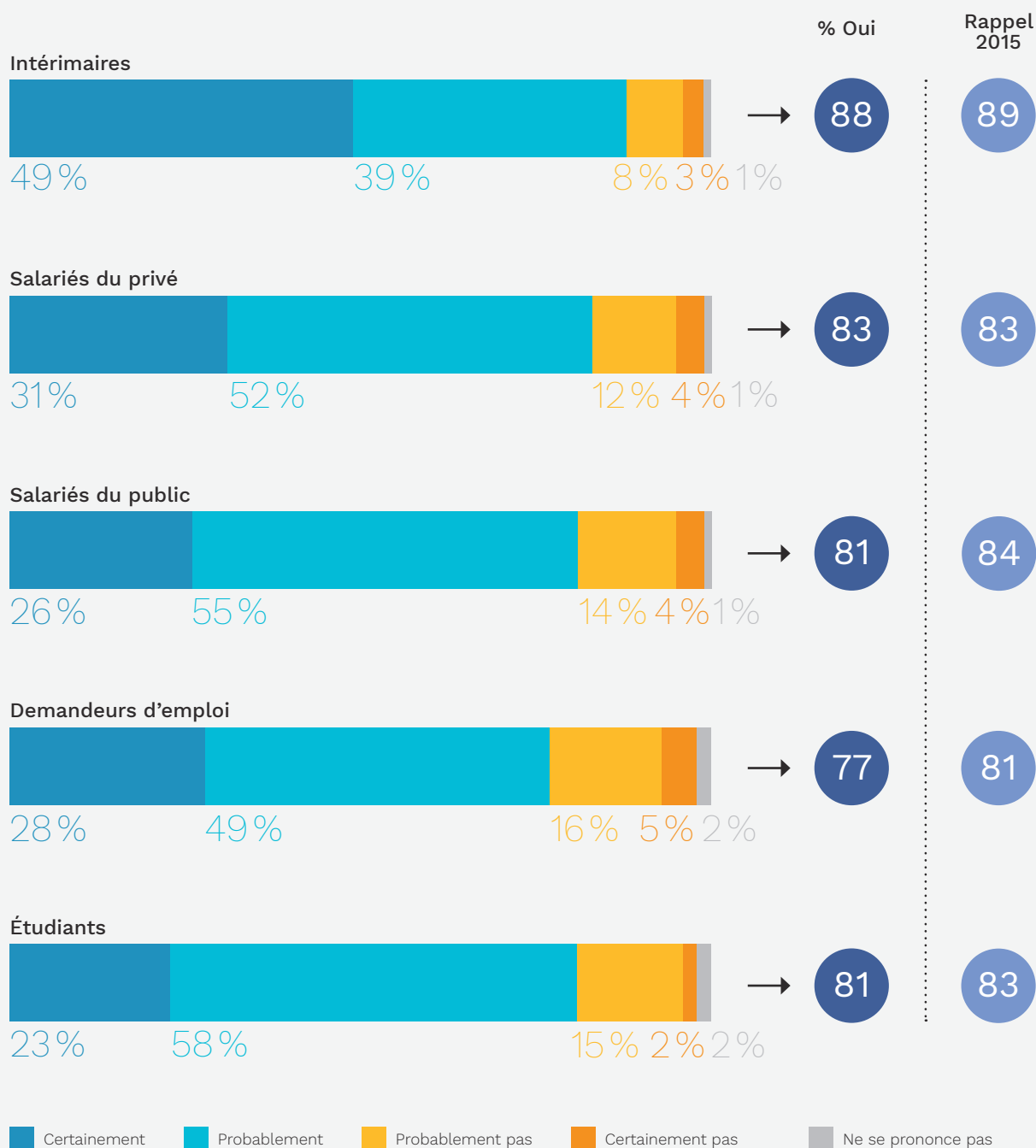


Les intérimaires mettent également en avant les apports de l'intérim pour acquérir les codes de l'entreprise. Cette forme d'emploi a notamment permis à une large majorité de développer sa capacité d'adaptation (82% d'opinions en ce sens), l'acquisition de nouvelles compétences et/ou qualifications (78%), l'expérience du travail en équipe et l'autonomie (tous deux à 72%).

1.3 | Une forme d'emploi que tous recommanderaient à un proche en situation de recherche d'emploi

Au final, **une large majorité des actifs recommanderait à un proche (famille ou ami) dans une situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim**, les intérimaires restant les principaux « promoteurs » de cette forme d'emploi (88%).

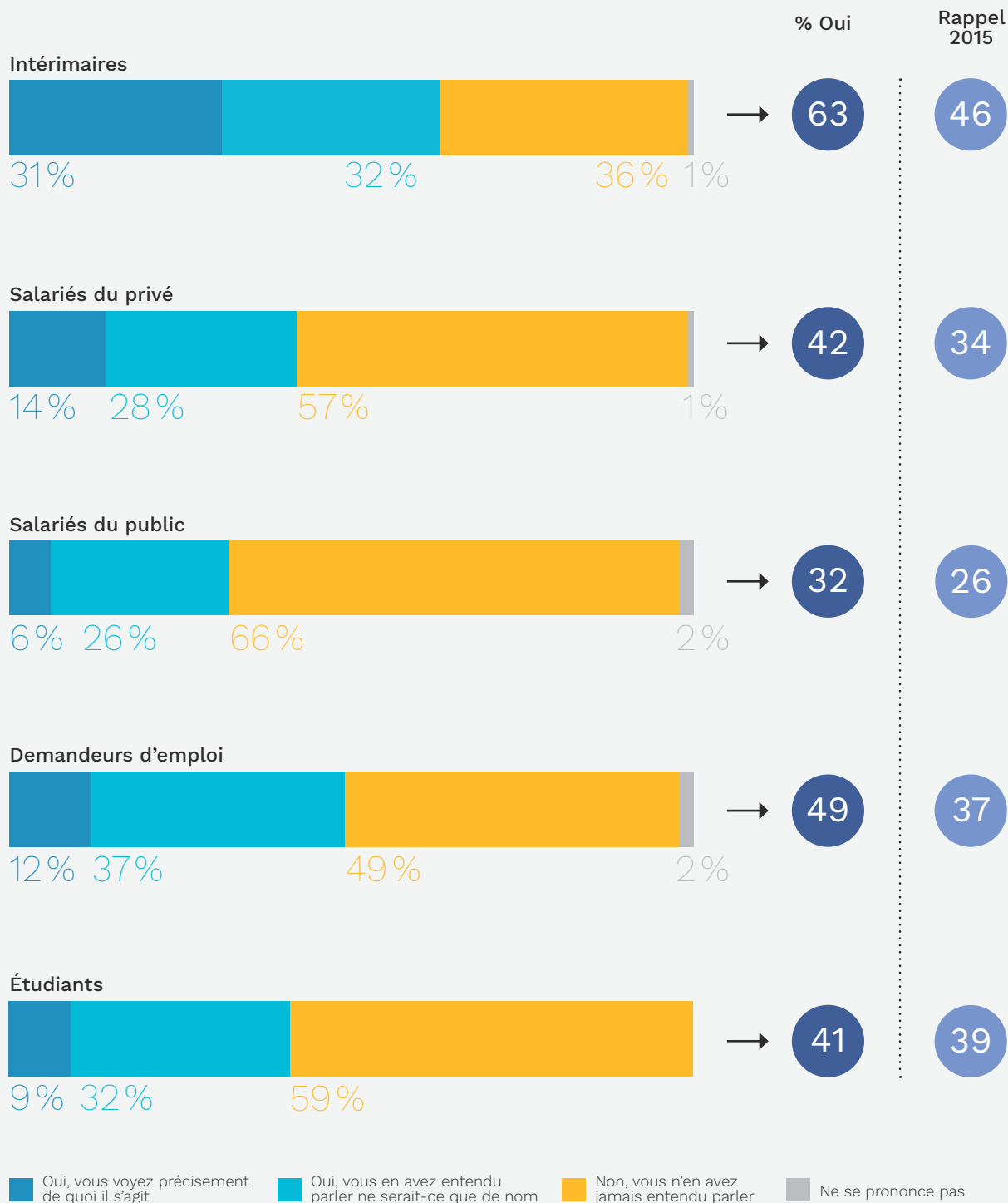
« Conseilleriez-vous certainement, probablement, probablement pas ou certainement pas à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ? »



1.4 | Zoom sur le nouveau CDI pour les intérimaires

Depuis deux ans, ce nouveau dispositif à la disposition des agences d'emploi et des intérimaires gagne en notoriété.

« Avez-vous déjà entendu parler du CDI Intérimaire ? »



2. REGARDS CROISÉS SUR LES AGENCES D'EMPLOI

RAPPEL

Depuis la loi de Cohésion sociale de janvier 2005, les agences d'intérim peuvent proposer des contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI).

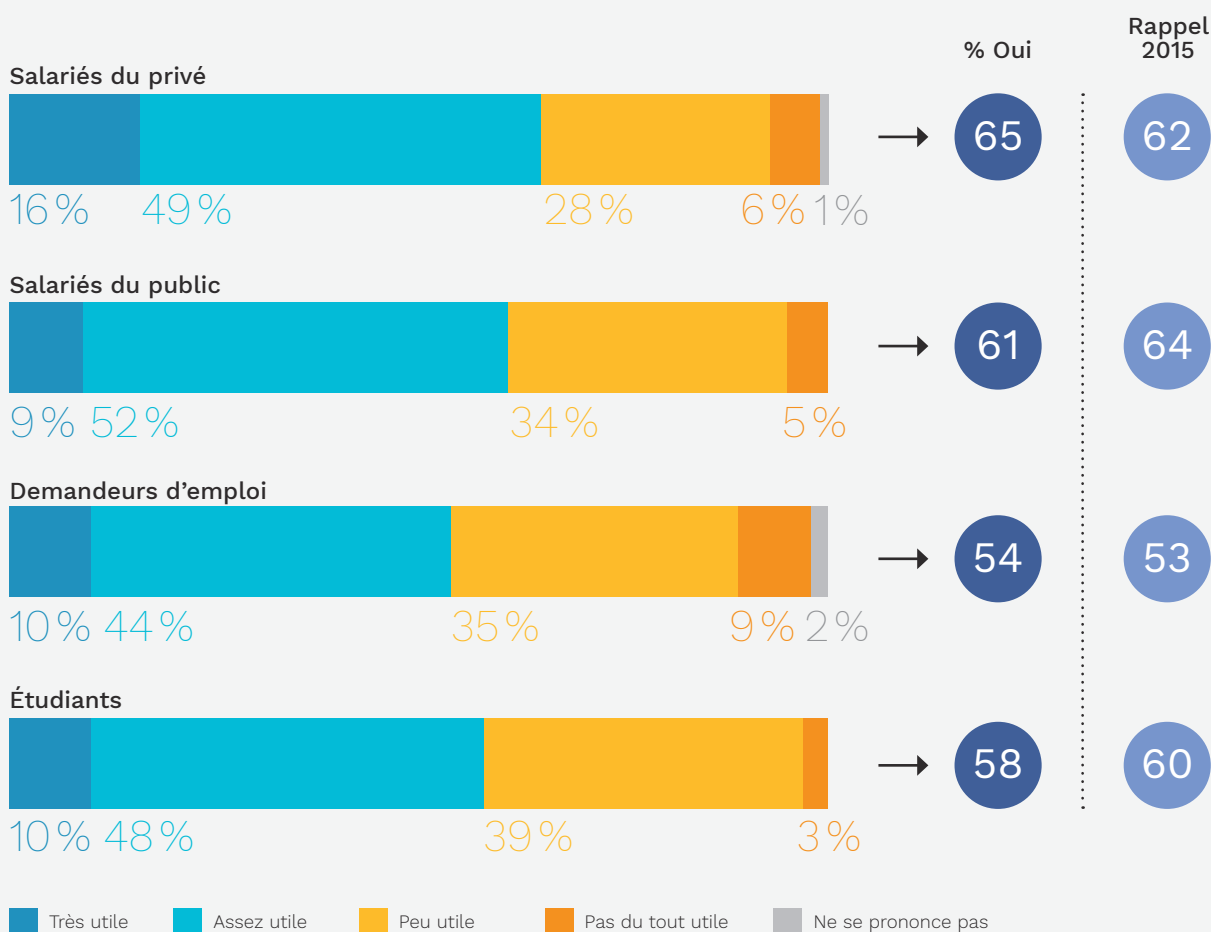
2.1 | Une efficacité reconnue par une majorité d'actifs

L'efficacité perçue des agences d'emploi pour trouver un emploi en CDI ou CDD aux demandeurs d'emploi se stabilise cette année. Les salariés du secteur privé restent ceux qui émettent le jugement le plus positif à l'égard des agences d'emploi (65% les jugent efficaces sur ce point), devant les salariés du secteur public (61%) et les étudiants (58%). Les demandeurs d'emploi sont quant à eux plus réservés sur ce point (54%).

58 %
des étudiants
pensent trouver
un CDI ou CDD
grâce aux agences
d'emploi

54 %
des demandeurs
d'emploi pensent
trouver un CDI
ou CDD grâce
aux agences d'emploi

« Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ? »



2.2 | Un niveau de confiance dans les agences d'emploi comparativement aux autres acteurs qui tend à progresser

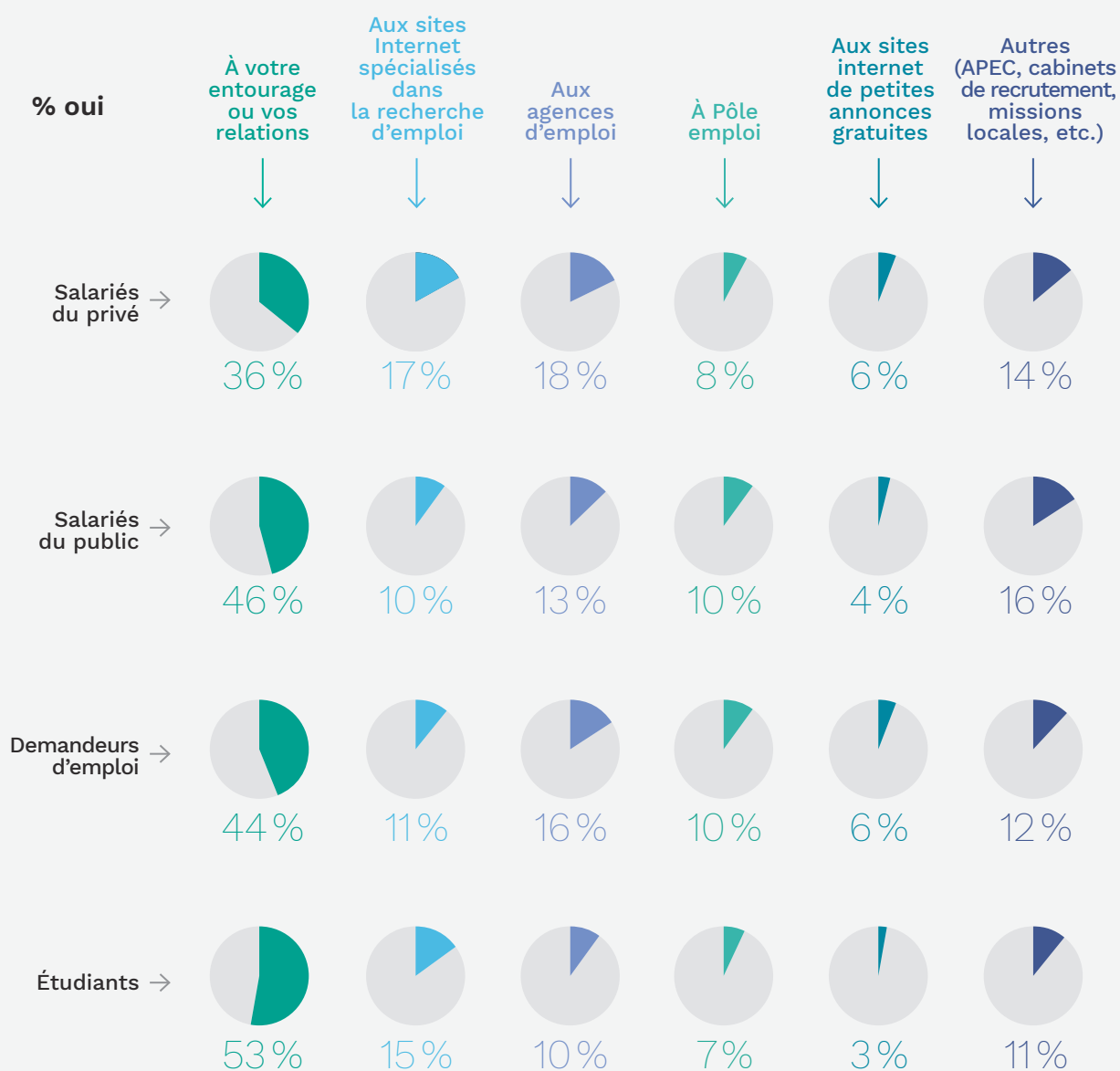
Cette année, les agences d'emploi (16% de citations) apparaissaient au 2^{ème} rang des acteurs de confiance perçus par les demandeurs d'emploi pour les aider à trouver un emploi, derrière le réseau (44%) mais devant les sites internet spécialisés (11%), Pôle emploi (10%) et les sites internet de petites annonces (6%).

En tendance, **le niveau de confiance accordée aux agences d'emploi (par rapport aux autres intermédiaires de l'emploi) tend à progresser cette année** que ce soit auprès des salariés du secteur privé, des demandeurs d'emploi ou des étudiants.

16%

des demandeurs d'emploi font confiance aux agences d'emploi pour (re)trouver un emploi

« À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi ? »



Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

